

REUNION DU 14 NOVEMBRE 2014

AGENTS RECENSEURS

Pour le recensement qui aura lieu début 2015, 2 agents seront recrutés. L'agent chargé du recensement dans le bourg percevra une rémunération brute de 644€ et celui chargé du recensement dans les villages percevra une rémunération brute de 742€

ASSURANCES DE LA COMMUNE

Le Maire est invité à renégocier les contrats

ACHAT D'UN COPIEUR

Un copieur KYOCERA, avec fonctions scanner et imprimante sera acheté à TSD ARAMIS pour un montant de 3588€ TTC.

RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS AVEC VIENNE SERVICES

Les conventions relatives à la gestion du parc informatique et au groupement de commandes sont reconduites.

INTERNET HAUT DEBIT POUR L'ECOLE

La proposition de NORDNET pour l'installation du kit satellite école pour un coût de 500€, subventionné à hauteur de 80% a été retenue. L'abonnement (20 Giga de trafic inclus) pour un coût mensuel de 44.90€ sera souscrit.

ACCESSIBILITE

Une étude sera faite par le SIMER pour l'accessibilité à l'hôtel-restaurant, au salon de coiffure, à la mairie et à l'école.